



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA COTE-D'OR

Direction départementale des territoires
Service de l'eau et des risques

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Exploitation et protection du captage « source de la Combe Lavaux » à Gevrey-Chambertin, au profit de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 7 février 2017 une enquête publique sera ouverte du mercredi 22 février 2017 au vendredi 10 mars 2017 à 18h45 sur les communes de GEVREY-CHAMBERTIN, CHAMBOEUF et BROCHON portant sur la modification de la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux du captage « source de la Combe Lavaux » situé à GEVREY-CHAMBERTIN et de la création des périmètres de protection autour du captage d'eau destinée à la consommation humaine au profit de la communauté de communes de GEVREY-CHAMBERTIN et de NUITS-SAINT-GEORGES.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies de GEVREY-CHAMBERTIN, CHAMBOEUF et BROCHON et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.

Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur, Mme Josette CHOUET-LEFRANC, à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN.

De plus, le commissaire-enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées les : mercredi 22 février 2017 de 9h30 à 11h30 à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN, samedi 4 mars 2017 de 9h30 à 11h30 à la mairie de CHAMBOEUF, mardi 7 mars 2017 de 14h à 16h à la mairie de BROCHON, vendredi 10 mars 2017 de 16h45 à 18h45 à la mairie de CHAMBOEUF.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies des communes précitées, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à Dijon.

Pour la préfète et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau,

Guillaume BROCQUET